



lettre de mission et requisition

Par **ktykty82**, le **09/01/2020** à **14:28**

Bonjour

Mon oncle est décédé début décembre. Il était le frère de ma mère qui est elle même décédée il y plus de 10 ans.

je viens de recevoir un courrier d'un notaire.

Il s'agit d'un courrier " lettre de mission et requisition a l effet de regler une succession beneficiaire".

Je dois lui renvoyer un questionnaire sur mon état civil ainsi que 6 pages (que je dois parapher) ou il indique tous ses tarifs.

Qu'est ce cela entraine pour ma part ???je m'engage à quoi en lui renvoyant tous ces papiers ??? Aurais je des frais à payer ???

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à mon message

En vous remerciant par avance

Par **Visiteur**, le **09/01/2020** à **16:45**

Bonjour

Vous pouvez aussi accepter la succession "sous bénéfice d'inventaire" ou "à concurrence de l'actif net"...

Vous dites que les tarifs sont indiqués, demandez au notaire si l'actif successoral est suffisant.